

Histoire & Mémoire



septembre 2006 / n° 47

Editorial

Le terrible XX^e siècle s'est achevé dans les fêtes de l'an 2000. Ce siècle destructeur par bien des égards a laissé de nombreuses archives, que le Conseil Général du Pas-de-Calais tient à mettre en valeur pour le profit du plus grand nombre.

A l'occasion des Journées européennes du patrimoine, je vous propose une leçon d'histoire cavalière, basée sur des textes originaux tirés des archives départementales, sous la forme d'une frise commémorative "Les années en 6 du premier demi-siècle passé."

De Courrières, catastrophe nationale, aujourd'hui commémoration nationale, à la crise de Suez et aux restrictions à la consommation d'essence qui suivit le débarquement franco-britannique en Egypte, le siècle passe insensiblement de l'ère du charbon à celle des hydrocarbures. Entre les deux, il y eut la terrible épreuve, la guerre de 14-18, la reconstruction et le souvenir entretenu de la saignée. Puis, la Seconde Guerre mondiale terminée, une nouvelle République naquit, qui donna le droit de vote aux femmes et consulta à de nombreuses reprises les citoyens au moment de sa naissance.

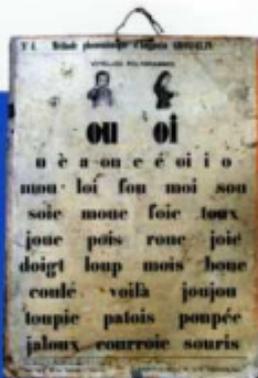
Ce sont ces images d'histoire que les textes sélectionnés par l'équipe des archives départementales vous proposent à l'occasion des Journées du patrimoine : sur un thème audacieux, l'animation du patrimoine, les archives ont voulu mettre en valeur la documentation sur l'époque contemporaine, reliant les décennies entre elles et donnant à l'Histoire, nationale, internationale et locale, une allure dynamique.

Le dépôt d'archives d'Arras sera ouvert durant les deux après-midi des 16 et 17 septembre : allez à la rencontre de l'Histoire !

Bonne visite aux amateurs des monuments, sites, expositions et manifestations organisées autour du patrimoine dans tout le Pas-de-Calais !

Dominique DUPILET
Président du Département

- 2 **1906**
La catastrophe de courrières, un drame à résonance européenne
- 4 **1916**
Une improbable école à Basseux
- 6 **1926**
La reconstruction : la quête d'une identité
- 8 **1936**
Le mémorial canadien de Vimy
- 10 **1946**
Une année électorale pas comme les autres
- 12 **1956**
La hausse des prix du carburant, déjà...



De nombreux ouvrages consacrés à la Grande Guerre dans le Pas-de-Calais sont basés sur les récits émouvants des poilus. Ainsi, les conditions de vie dans les tranchées n'ont plus de secrets pour les historiens et le grand public. Mais qu'en est-il des populations civiles ? On imagine le plus souvent qu'à proximité du front on ne trouve que des militaires et de rares civils. Or, des milliers d'habitants choisirent de rester dans leur commune ou de revenir, notamment après les batailles de l'Artois en 1915. A quelques kilomètres du front, la vie continue et, chose improbable et inimaginable aujourd'hui, les établissements scolaires ne sont pas évacués. Les autorités départementales du Pas-de-Calais consacrèrent un dossier consacré aux écoles situées sur le front (cote T 92). Parmi ces documents, une lettre de Mme Hapiot, institutrice à Basseux, datée du 27 janvier 1916 et destinée au préfet du Pas-de-Calais, est particulièrement intéressante. Elle relate indirectement les opinions et mouvements militaires, les conditions de vie des civils à proximité des combats mais surtout l'incroyable situation d'une école sous les bombes.

Basseux, située à une vingtaine de kilomètres du front, est ainsi à portée de tir de l'artillerie et de l'aviation allemandes. C'est ainsi qu'une bombe lancée d'un autre est tombée dans le cour de l'école et que des «chansons» sont tombées à 250 m de sa propre maison. L'institutrice souhaite attirer l'attention du préfet sur la sécurité de ses enfants et des 22 élèves qu'elle peut compter «faute de compte à la carte» en cas de bombardement. Mais que peut-elle faire «contre les gaz asphyxiants» qui «sont déjà fait leur apparition sur les premières lignes» ?

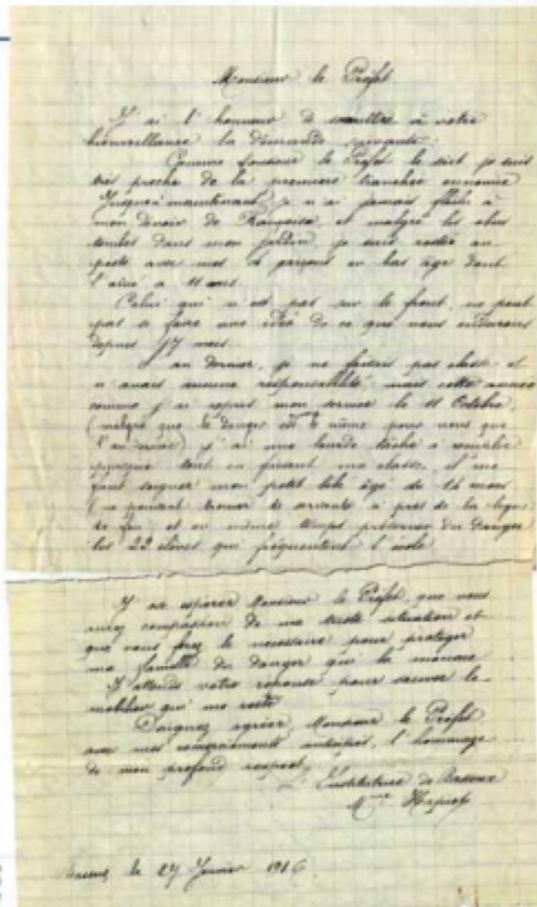
C'est dans ces conditions qu'elle sollicite une nouvelle affectation (pour elle ou sa classe, elle ne le précise pas) «dans une autre commune éloignée de la ligne de feu». En effet, l'hiver touche à sa fin et avec des conditions climatiques plus dures, opérations militaires et bombardements vont redoubler de violence. Par ailleurs, Mme Hapiot évoque la prochaine arrivée des Anglais qui remplaceront progressivement les troupes françaises en Artois durant l'année 1916, année des sanglants combats de Verdun. «Avec eux (les Anglais) ce ne sera plus le même vie et il est fort probable qu'ils ne toléreront pas que l'institutrice fasse classe et «ne souffriront que les enfants de Basseux viennent à Basseux. Il est probable aussi qu'ils feront les civils à évacuer». Chose en effet certaine.

L'histoire ne dit pas si le préfet est de la «compassion» en considération de la stricte situation de Mme Hapiot et sa famille. Mais il est fort probable que l'armée britannique n'a pas attendu l'approbation du représentant de l'Etat.

Cyril Longin



Fonds de l'école de Basseux



Des extraits
débattus et fin
de la lettre
de Mme Hapiot.

1926

La reconstruction : la quête d'une identité

En 1926, l'énorme chantier que constitue le réajustement des ruines laissées par la 1^{re} Guerre mondiale est très avancé. Léon Derozier, sous-chef du service de la reconstruction des régions libérées, fournit au préfet un état précis de la situation au 1^{er} janvier 1927, dans un volumineux rapport de plus de 1000 pages : «La vie locale est reprise dans toutes les communes. Le débouage, le nivellement du sol, le déblaiement, le déroçage sont

presque totalement achevés (...). L'état d'avancement des travaux de reconstruction peut être chiffré à 78% (...). Sur le montant de 12 020 000 000 [francs] de dommages de guerre, les commissions et tribunaux ont rendu 384 054 décisions représentant un total d'indemnités attribuées de 11 609 669 0000 francs (...). La reconstruction des houlères est terminée. 1304 établissements [industriels] sont remis en marche.



Béthune.
Projet d'hôtel de ville,
par l'architecte Jacques
Aleman, mai 1926.
État-major de la façade
principale (2 0 801/1).



L'hôtel de ville de Béthune, de nuit.

À Béthune la reconstruction de l'hôtel de ville a pris du retard. De vifs débats ont entouré la question de l'emplacement du nouvel édifice. Les uns, en particulier le municipalité, qui suivait en cela les idées de l'architecte Louis-Marie Condemner, voulaient intégrer l'antique beffroi dans une composition grandiose de style gothique. Les autres, au sein desquels figuraient les archéologues, souhaitent conserver isolé l'antique témoin des franchises communales. La question avait provoqué le déplacement du directeur des Beaux-Arts en personne, Paul Lator, accompagné de tout ce que le maire sur son ancien emplacement, situé sur l'un des côtés de la place. Le 20 janvier 1926, au terme d'un concours ayant réuni 11 participants, c'est le projet présenté par Jacques Aleman qui est retenu par le conseil municipal.

Le nouveau bâtiment communal ainsi que le rang de maisons voisines, conçu par le même architecte participe du courant régionaliste qui s'est imposé dès 1917 comme le style officiel de la reconstruction. Restituer aux habitants des régions dévastées un cadre familier, préservant les particularismes régionaux, tout en introduisant la modernité, telle est la vocation des réhabilitateurs en matière d'architecture. Mais dans les faits, cette expression de l'identité du terroir se borne le plus

souvent à une recherche de pittoresque sans grand caractère authentiquement local : références sautes aux styles du passé, formules néo-flamandes ou encore exotisme binaire habillent les façades parfois mises au goût du jour à travers le filtre Art Déco. La mairie de Béthune et le front de maisons attenant font partie des créations les plus intéressantes, dans lesquelles l'imagination prend le dessus sur le pastiche pour produire une architecture originale. Vouloir donner un cadre théâtral aux fêtes et manifestations qui se déroulent sur la place, l'architecte met en scène les éléments traditionnels de l'hôtel de ville du Nord en les traitant hors d'échelle. L'élément le plus spectaculaire est le gigantesque pignon qui s'élève à une hauteur de 45 m, terminé par une sorte d'échiquette. La bretèche devient ici une vaste loge d'honneur ouvrant sur la salle des fêtes qui occupe le premier étage. Le tout est habillé d'un décor exubérant qui emprunte à la tradition classique. Les maisons voisines reprendront le même parti baroque.

Cette réalisation n'a pas fait l'unanimité. En 1928, Roger Rodière, archéologue montreuillois et fin connaisseur du patrimoine départemental, qualifie ces constructions d'«architectures de cauchemars» et d'«horreurs».

Patrick Waechter

* Léon Derozier, La reconstruction des régions libérées, Paris, Cahiers de la Ville de Paris, 1927, p. 27.

** Sur la reconstruction de la mairie et de la ville en général, voir l'ouvrage révisé de Jacques Aleman, mai 1926, État-major de la façade principale (2 0 801/1).

*** Roger Rodière, Souvenirs à Béthune, Bulletin de la Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais, 1^{er} volume de 24 mai 1928, p. 462.

1936

Le mémorial canadien de Vimy

Les vétérans ont depuis toujours signalé par des monuments leurs exploits et leurs sacrifices de guerre. Le plus tôt du temps, ils ont confié l'évaluation de ces œuvres à leurs meilleurs artistes et sculpteurs. Le Canada ne fait pas exception à la règle car le Mémorial de la Grande Guerre sur la crête de Vimy est également un point culminant des réalisations du sculpteur canadien Walter Allward. Sur un terrain concédé à perpétuité au Canada par le gouvernement français le 5 décembre 1922, le monument est dédié à tous les Canadiens qui sont morts ou ont risqué leur vie au cours de la Première Guerre mondiale. La construction de ce monument nécessita 11 années de travail et coûta 1,3 million de dollars.

Il fut inauguré le 26 juillet 1936 par le roi Édouard VIII, en présence du président Albert Lebrun et de 50 000 anciens combattants canadiens et français. La présence du roi Édouard VIII donna aux cérémonies de Vimy un caractère qui touche au cœur de la France grilles : c'est les premières visites officielles à la puissance armée et alliée.

C'est la commission impériale des sépultures de guerre, établie en mai 1917 avec mission d'enterrer dignement les morts dans des cimetières permanents, qui commença à prévoir la façon dont on pourrait commémorer les départs. La commission impériale émise à Londres en 1918 approuva cinq grands principes dont deux concernent les mémoriaux : ceux-ci devraient être permanents et être ouverts au public. Après la guerre, elle attribua au Canada huit sites, trois en France et cinq en Belgique. Elle régularisa en 1920 un concours pour déterminer quel monument canadien serait érigé sur chacun des sites. C'est en octobre 1921 qu'elle déclara gagnés le concours de Walter Allward qui inclut vingt personnages symboliques associés à la guerre. Cinq d'entre eux sont représentés en pierre surmontés de deux immenses piles représentant la France et le Canada.

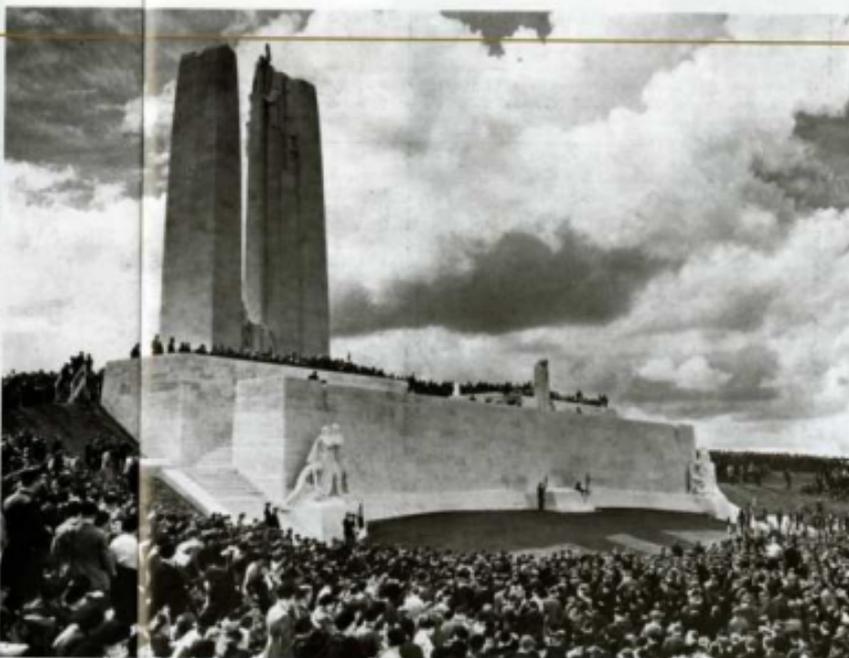
À l'été 1922, la commission canadienne des mémoriaux du champ de bataille décida que la crête de Vimy recevrait le monument d'Allward, qu'un accord franco-canadien amènerait par la cession du terrain en décembre de la loi qui approuva cet accord ainsi que la loi de répartition du coût total qui s'élevait certainement estimée du fait de l'importance du coût total qui s'élevait à 1,3 million de dollars, mais aussi à cause de la situation financière et sociale. Durant deux ans et demi, les 100 hectares de site furent nettoyés des débris dangereux laissés par la guerre, bombes, obus d'artillerie et grenades non explosés, il fallut également draguer au plus profond une petite carrière qui servait les ingénieurs du sculpteur. Coordonnée minutieusement, une dixième carrière située près de Senzeval ou au sud de son en 1914 l'assassinat de l'archevêque François-Ferdinand, événement qui avait précipité le déclenchement de la Première Guerre mondiale.

Les sculptures au sommet des piles représentent les vertus universelles que sont le paix, la justice, l'honneur, la foi, la charité, la vérité, la connaissance et la gloire. Entre les piles, l'effigie du sacrifice qui tient un flambeau serait une référence à

l'un des poèmes les plus célèbres de la Grande Guerre, le *Flandre Fields* (*Sur les champs de bataille de Flandre*), traduction usuelle : *"Au champ d'honneur"*, écrit par le lieutenant colonel John McCrae du service de santé de l'armée canadienne.

Les deux pylônes imposants du monument commémoratif et les personnages symboliques contiennent près de 6000 l de pierre calcaire soigneusement soignée. Au bas des marches, de chaque côté des murs de la façade, se dressent les géométriques deux groupes de personnages sculptés dont l'un illustre le bréviaire du soldat et l'autre le symbole des Canadiens pour les vétérans. Au-dessus de chaque groupe se trouvent des canons décapés de branches de buisiers et d'oliviers, symboles de la victoire et de la paix. Le personnage vétéran d'une cape, debout sur la côté est du monument et qui surplombe la pierre de Doux au-dessous de la crête de Vimy, a été taillé dans un seul bloc de pierre de 30 t et constitue le plus gros bloc de pierre du monument. La figure d'une femme empreinte de tristesse représente le Canada, un pays jeune peuplé des départs. Deux autres personnages (jeune garçon et jeune fille), sont inscrits de chaque côté des escaliers du côté nord du monument et représentant ses pères et mères, effigies du Canada.

Les deux pylônes jumeaux blancs, qui s'élèvent à 80 m au-dessus de leur base, l'un portant une feuille d'érable pour le Canada, l'autre la fleur de lys pour la France, symbolisent les sacrifices des deux pays. Au sommet des pylônes, on aperçoit les personnalités de l'honneur, de la justice, de la foi et de la paix. Autour de ces personnages se trouvent les armées du Canada, de l'Angleterre et de la France. Une grosse croix se dresse à l'extérieur des pylônes. Entre les deux pylônes et à leur base, se trouve un jeune soldat mourant. Sur le côté, représentant le flambeau à ses camarades. Sur les murs entourant le monument sont gravés les noms des 11286 Canadiens morts dignement en France au cours de la Première Guerre mondiale et sur un pas de sépulture connus. Certains de ces morts sont enterrés quelque part autour du monument. De la grande terrasse du pied du monument, s'étendent les vastes champs, on aperçoit d'autres lieux où les soldats canadiens se sont battus. Plus de 7000 Canadiens sont enterrés dans 20 cimetières de guerre situés dans un rayon de 16 km qui entourent de Vimy.



Le mémorial de Vimy le 26 juillet, jour de son inauguration. © Reuters

On voit 96555 Canadiens au total qui célébrèrent la vie au cours du conflit ou des suites de leur blessures. Dans le plan de 21 hectares qui entoure le monument, on a planté 11286 arbres et arbustes du Canada pour correspondre au nombre de morts inscrits sur le monument.

En temps de guerre, un réseau de tunnels à plusieurs étages, des tranchées, des casernes de soldats, des cuisines et des trous d'obus défilèrent le paysage de Vimy. Certains de ces tunnels sont toujours partie du grand sous-sol, le tunnel Gage qui a forgé mesurant 700 m de longueur, ont été restaurés et conservés. Des visites guidées régulières et gratuites sont disponibles par des étudiants canadiens à partir de novembre. Un centre d'interprétation historique permet d'éclairer le conflit, les visiteurs peuvent imaginer la nature et l'ampleur de la tâche que devaient accomplir les soldats. Le

terrain maintenant gagné est encore parsemé de crânes de métal, d'armes rouillées d'obus et de munitions à cause des bombardements massifs d'artillerie, au cours de la guerre. Les Canadiens eurent recours pour s'imposer de la crête de Vimy.

Ernest Lapointe, ministre canadien de la culture, qui exprime les sentiments de ceux qui étaient présents le 26 juillet 1936 et renforce les messages contenus dans le monument d'Allward en disant : *"L'effigie hommage qui nous rappelle offre aux soldats canadiens est d'affirmer que leurs sacrifices ont contribué à libérer dans notre civilisation le plus grand principe moderne, celui de la paix basée sur le reconnaissance des droits des peuples à la vie et la justice"*.

1946

Une année électorale pas comme les autres

L'immédiat après-guerre est marqué sur le plan politique par un renouveau institutionnel et un combat entre les forces politiques ayant participé à la Résistance. Les trois partis majoritaires à l'issue des élections d'octobre 1945 (Parti socialiste, Parti communiste et Mouvement républicain populaire) s'associent malgré des divergences d'opinion qui sont mises en évidence à la moindre occasion.

Au cours de l'année 1946, qui verra la naissance de la IV^e République, les électeurs sont appelés à s'exprimer à quatre reprises : le 5 mai 1946, un premier référendum est marqué par le rejet du projet de constitution (53% de non) ; le 2 juin 1946, on élit une nouvelle Constituante ; le 13 octobre 1946, un second référendum voit l'adoption de la Constitution par 53% des votants ; le 10 novembre 1946 enfin, ont lieu les élections législatives. A droite, on stigmatise la menace communiste et on dénonce un premier projet de constitution jugé liberticide ; à gauche, on plébiscite une constitution républicaine. L'échec du premier référendum entraîne le renouvellement des cadres chez les socialistes. Ainsi, Guy Mollet, député-maire d'Aras, devient secrétaire général du parti socialiste SFO. Au fil des élections les socialistes voient leur position s'affaiblir tandis que les communistes se renforcent ; à droite le MRP s'effrite en faveur de la droite gaulliste. Les nouveaux titres de presse, apparus à partir de la fin de l'année 1944 (le Jour du Nord [droite gaulliste], Nord-Matin [socialiste], Nord-Eclair [démocrate-chrétien] et Liberté [communiste]) trouvent dans ce contexte un terrain d'engagement où exprimer leurs opinions divergentes et conforter leur avenir grâce à d'importants tirages.

La constitution est certes adoptée le 13 octobre 1946¹, mais l'enthousiasme des vainqueurs est modeste car un tiers des électeurs se sont abstenus, privant ainsi la IV^e République d'un sursis soutenu populaire. De fait, hormis l'élite politique, la discussion sur les textes constitutionnels n'a entraîné que peu d'attrait sur la masse. Dans le département, les campagnes électorales sont lentes et discutes et l'opinion y porte peu d'intérêt comme le constatent les rapports au préfet. Ainsi un rapport des Renseignements généraux au sous-préfet de Boudogne estime, qu'il est permis de supposer que dans son ensemble le corps électoral abandonne le prochain référendum dans une incompréhension voire même dans une ignorance totale du projet qui lui sera soumis². En fait, pour l'instant, l'attention de la population se porte plus sur « la hausse du coût de la vie, le marasme de la reconstruction, les récents mouvements de grève et l'insécurité général du système gouvernemental actuel ».

Si les élections de 1946 ne plébiscitent pas la population, elles confirment toutefois l'usage du Pas-de-Calais dans une couleur politique qui en fait encore de nos jours un des bastions de la gauche en France, mouvement amorcé dès 1936.

Dan Pacheco



Provisions de loi et bulletins de vote des candidats à l'élection générale du 2 juin 1946.
(1 et 200)



Comptes de presse relatifs aux référendums des 5 mai et 13 octobre 1946.

Nord-Matin du 6 mai et 10 octobre 1946. 500 exemplaires tirés.

Le genre pour la gauche présente un premier mouvement.

« La Voix du Nord est en mesure de la recevoir immédiatement 30.545 pour le oui. Le nombre moyen, plus marqué à gauche, plus le oui à 94,70% après que l'annonce de la loi de la Constitution a été faite. Les autres sont : Nord-Matin, 52,75% ; Boudogne-les-Bois, 54,37% ; Mouscron-sur-Mer, 43,17%. Les autres sont : Nord-Matin, 52,75% ; Boudogne-les-Bois, 54,37% ; Mouscron-sur-Mer, 43,17%. Les autres sont : Nord-Matin, 52,75% ; Boudogne-les-Bois, 54,37% ; Mouscron-sur-Mer, 43,17%.

« Act. des Pas-de-Calais, 1 M. 2524, tirés de 26 exemplaires 1946.

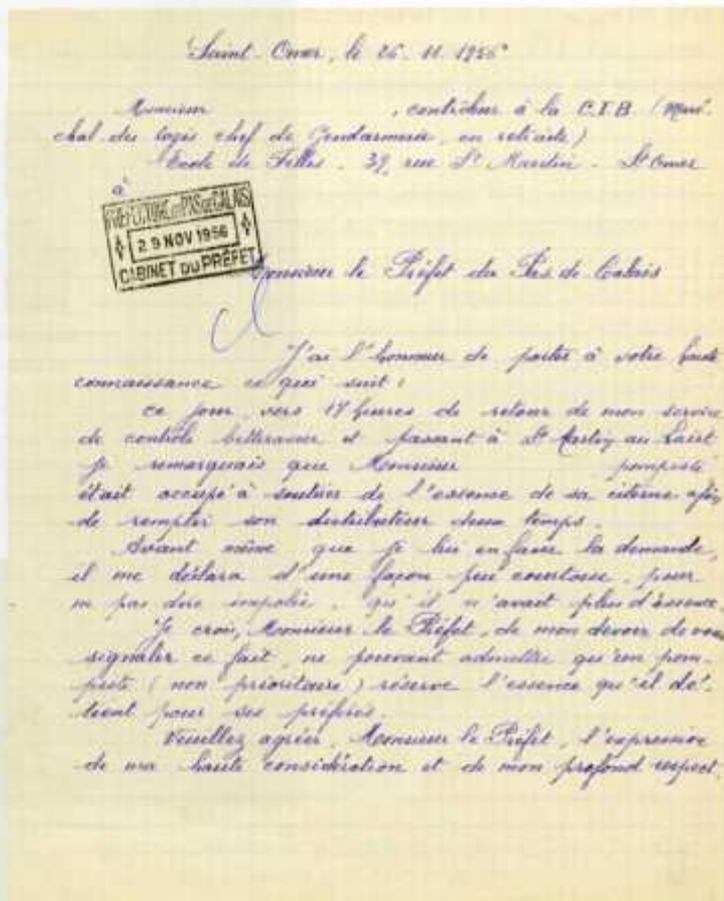
1956

La hausse des prix du carburant, déjà...

Le 26 juillet 1956, le président égyptien Nasser décide de nationaliser le canal de Suez. Pour sauvegarder leurs intérêts stratégiques et économiques, le Royaume-Uni et la France s'entendent avec Israël pour attaquer l'Égypte (considérée par les Français comme une base arrière du nationalisme algérien). La victoire militaire est un échec politique, en raison des pressions américaines et soviétiques ; elle aboutit de surcroît pour l'Europe à compromettre l'approvisionnement en pétrole, faisant craindre un déficit annuel de 100 millions de tonnes.

Les premières mesures de restriction et de contingentement des carburants dans le Pas-de-Calais datent de novembre 1956 : un arrêté préfectoral du 22 novembre, considérant les suites « d'une mesure générale de blocage d'essence prise dans le département du Nord au profit exclusif des usagers prioritaires de ce département », interdit en retour « à tous les distributeurs d'essence du Pas-de-Calais de distribuer quelque quantité de carburant que ce soit aux véhicules immatriculés dans le département du Nord »¹. Le même jour, l'ingénieur en chef des ponts-et-chaussées informe ses collègues du département qu'« en attendant la mise sur pied d'une organisation définitive, le service des ponts-et-chaussées a été chargé provisoirement par le préfet d'assurer la délivrance des bons de priorité d'essence ». Les mécontentements ne se font pas attendre : dans une plainte adressée au préfet le 26 novembre, un « maréchal des logis-chef de gendarmerie, en retraite » accuse un pompiste du département de « réserver l'essence qu'il détient pour ses préférés »².

Une circulaire du président du Conseil, - c'était Guy Mollet -, recommande en même temps aux administrations d'économiser l'énergie et de recourir à « différentes formes d'énergie », tandis que le préfet, dans une instruction aux sous-préfets, rappelle « l'intérêt qui s'attache, dans les circonstances présentes, à ce que les administrations publiques donnent l'exemple d'une gestion particulièrement stricte des moyens énergétiques - et notamment des carburants - mis à leur disposition ». Finalement, l'arrêté ministériel du 27 novembre (publié au *Journal officiel* du 28 novembre) instaure un nouveau régime de répartition d'essence applicable à partir du 1^{er} décembre ; il fixe les taux des allocations de base et des allocations spéciales complémentaires à certains consommateurs (services publics et organismes professionnels) « pour faire face aux besoins prioritaires essentiels à la vie de la nation »³. Il est mis fin à la répartition des carburants par un arrêté ministériel du 27 juin 1957 (publié au *Journal officiel* du 28 juin).



Olivier Muth

¹ Arch. dép. Pas-de-Calais, 1 W 5566. Les archives du service des carburants à la préfecture sont cotées 1 W 5566-5604/2. Elles ont été conservées par échantillonnage : le temps de la crise du Suez a été privilégié par rapport aux années antérieures et postérieures, dont les dossiers ont été détruits.

² Arch. dép. du Pas-de-Calais, 1 W 8896/1.

³ Ibid., circulaire n°7696 S.G. du 25 novembre 1956 et instructions préfectorales des 30 novembre et 17 décembre 1956.

ABONNEMENT
à reproduire sur votre lettre

Prix : 2€ à l'unité
ou 6€
(frais de port compris)
pour 4 numéros

Nom :
Adresse :

Prénom :

Profession :

Les chèques sont à adresser à l'ordre de Monsieur le payeur départemental du Pas-de-Calais et à adresser à :
Archives du Pas-de-Calais - Madame la chargée de communication - 12, place de la préfecture - 62018 ARRAS CEDEX 09